



MW

Préavis no 23
Le 26 septembre 2002

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

**une demande de crédit d'investissement de fr. 973'000.-- pour la
rénovation de la Rue des Vernes.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nature des travaux

La rénovation de la Rue des Vernes est dictée par la vétusté de ses infrastructures de distribution des énergies qui a déjà occasionné plusieurs fuites d'eau et de gaz. On profitera de l'ouverture des fouilles pour remplacer le système unitaire de récolte des eaux par un système séparatif et pour rénover la superstructure de la chaussée. A la demande des habitants, une bande transversale pavée de 1.50 m de large marquera l'entrée de la rue à ses deux extrémités. Les travaux seront entrepris en automne 2002 et la fin du chantier a été fixée au 30 mai 2003 (à l'exception du tapis qui sera posé ultérieurement).

Procédure engagée

Les services cantonaux concernés ont été préalablement consultés et n'ont pas formulé de remarques. Les riverains ont également été consultés au cours d'une séance de présentation organisée le 6 novembre 2001. Soumis à l'enquête publique du 17 juin au 16 juillet 2002, le projet n'a suscité aucune opposition.

Les travaux de génie civil ont fait l'objet d'une procédure ouverte. Un appel d'offre a été publié dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et dans le Journal La Presse Nord Vaudois le 14 juin 2002. La période de soumission allait du 14 juin au 10 juillet 2002. 28 entreprises se sont inscrites et 23 ont remis leurs offres dans le délai.

Exécution des travaux

Outre l'entreprise adjudicataire des travaux de génie civil, les services communaux concernés participeront activement aux rénovations des infrastructures :

- Le service communal des énergies remplacera les conduites principales d'eau et de gaz, y compris les raccordements individuels jusqu'à la vanne de concession. Quelques mètres de conduite seront également remplacés à la Rue du Canal. La capacité des nouvelles installations sera améliorée et permettra à terme le bouclage des réseaux de la Rue des Vernes avec ceux des rues voisines.

Les propriétaires riverains seront contactés pendant les travaux pour examiner l'opportunité de remplacer à leurs frais les raccordements aux immeubles. Les propriétaires non raccordés au gaz recevront une offre de branchement.

Le réseau d'électricité à basse tension sera entièrement rénové. Le service installera des armoires de distribution de quartier, d'où partiront les alimentations individuelles des immeubles, conformément à la politique définie pour rénover le réseaux et limiter la fréquence et la durée des pannes de distribution.

Le réseau d'éclairage public sera remis à neuf : le service remplacera les candélabres et les câbles d'alimentation.

- Le service communal des travaux et de l'environnement procédera à la pose des collecteurs principaux d'eaux usées et d'eaux de surface tandis que l'équipe de génie civil de la voirie installera les raccordements privés jusqu'aux limites de propriétés et les chambres de visite.

Coût et financement

travaux exécutés par le service communal des énergies

Réseau d'eau	fr. 23'000.--	
Réseau de gaz	22'000.--	
Réseau de distribution BT (base tension)	71'000.--	
Eclairage public	<u>11'000.--</u>	fr. 127'000.--

travaux de génie civil exécutés par l'entreprise adjudicataire

Réseau d'eau	fr. 50'000.--	
Réseau de gaz	49'000.--	
Réseau BT	30'000.--	
Eclairage public	<u>12'000.--</u>	fr. 141'000.--

Travaux exécutés par le service communal des Travaux

Pose de collecteurs :

EU (eau usée) PVC Ø 315 (192 m)

ES (eau de surface) PVC Ø 355 et Ø 315 (2 X 96 m)

4 chambres de visite

15 branchements EU et ES

20 branchements ES pour grilles

fr. 400'000.--

travaux de génie civil exécutés par l'entreprise adjudicataire

superstructure

chaussée 1'060 m²

trottoirs 500 m²

pavage sans dénivelé 40 m²

fr. 262'200.--

Fournitures du service des travaux

20 sacs coupe-vent

fr. 8'800.--

Divers, imprévus et intérêts intercalaires

fr. 34'000.--

Total de la demande de crédit, TTC

fr. 973'000.--

=====

Ce devis a été établi sur la base des prix moyens que nous connaissons et d'après l'offre de l'entreprise adjudicataire des travaux de génie civil.

Les travaux concernant les réseaux d'eau, de gaz et la rénovation de la superstructure (chaussée et trottoirs), devisés à fr. 420'000.--, seront amortis en 30 ans au plus. Les travaux concernant le réseau d'électricité, devisés à fr. 124'000.--, seront amortis en 20 ans au plus. Les travaux concernant les canalisations EU et ES, devisés à fr. 429'000.--, seront amortis par le fonds d'épuration des eaux dont le total au 31 décembre 2001 s'élève à fr. 4'300'027.--.

La dépense sera imputée de la manière suivante :

compte no 8132 "Rue des Vernes - SI" fr. 268'000.--

compte no 1432 "Rue des Vernes - STE" fr. 705'000.--

Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à fr. 53'000.-- et comprennent l'amortissement , fr. 21'000.--, les frais d'intérêt variable du capital investi, fr. 12'500.--, et les frais d'entetien, fr. 19'500.-- (2 %).

* * *

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : la Municipalité est autorisée à entreprendre la rénovation de la Rue des Vernes;

Article 2.- : un crédit d'investissement de fr. 973'000.-- lui est accordé à cet effet;

Article 3.- : la dépense concernant les réseaux d'eau, de gaz et la rénovation de la superstructure, devisée à fr. 420'000.--, sera amortie en 30 ans au plus. La dépense concernant le réseau d'électricité, devisée à fr. 124'000.--, sera amortie en 20 ans au plus. La dépense concernant les canalisations EU et ES, devisée à fr. 429'000.--, sera amortie par le fonds d'épuration des eaux;

Article 4.- : La dépense sera imputée de la manière suivante :

compte no 8132	"Rue des Vernes - SI"	fr. 268'000.--
compte no 1432	"Rue des Vernes - STE"	fr. 705'000.--

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégués de la Municipalité : Monsieur Marc-André Burkhard
Monsieur Charles Forestier